



15ème législature

Question N° : 29872	De M. Patrick Hetzel (Les Républicains - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > recherche et innovation	Tête d'analyse > Essai Discovery: pourquoi n'est ce pas une étude européenne ?	Analyse > Essai Discovery: pourquoi n'est ce pas une étude européenne ?.
Question publiée au JO le : 26/05/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'étude *Discovery*. Le Gouvernement a vanté les mérites d'une étude incontestable à venir et qui permettrait d'apporter des réponses concernant l'efficacité comparée des traitements actuellement disponibles contre le covid-19. M. le député souhaite donc savoir comment le Gouvernement explique qu'un seul des 750 patients déjà inclus dans l'essai *Discovery* piloté par l'Inserm ne soit pas Français, alors que cet essai clinique, qui teste quatre stratégies thérapeutiques contre la covid-19, vise le recrutement de 3 200 patients à l'échelle européenne. Comment expliquer cet écart entre le discours gouvernemental et la réalité ? Par ailleurs, que compte faire le Gouvernement pour remédier à cette situation extrêmement fâcheuse qui déstabilise fortement la confiance des citoyens vis-à-vis de la parole publique ? Il lui demande des précisions sur ce sujet.